

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 JUILLET 2020

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

N°2020/JUIL/079	OBJET : APPROBATION DU BUDGET ANNEXE CENTRE AQUATIQUE POUR L'ANNEE 2020
<u>Date du conseil municipal</u> 16/07/2020	
<u>Date de la convocation</u> 10/07/2020	
<u>Date de l'affichage</u> 24/07/2020	

L'an deux mille vingt, le seize juillet à dix-neuf heures trente, le conseil municipal s'est réuni sous la présidence de Madame Nolwenn LE BOUTER, Maire, en suite des convocations adressées le 10 juillet 2020.

Étaient présents :

Nolwenn **LE BOUTER**, Alban **LANSSELLE**, Catherine **OUSSET**, Philippe **DUCQ**, Stéphanie **SCHUT**, Serge **HAMELIN**, Edith **LION**, Dany **FAROY**, Chantal **REGNAULT-GALLOIS**, Armand **DE MAIGRET**, Jules **NOUGA NOUGA**, Fabrice **HOULIER**, Nathalie **PIEUSSESGUES**, Luis-José **TENTE MARQUES**, Valérie **JACKY**, Sylvie **POIRIER**, Angélique **RAPPAILLES**, Frédéric **BRUNOT**, Nimca **CIGE**, Cédric **CONTENT**, Suzanna **MARTINET**, Mahmut **GÜNER**, Sylvie **GALLOCHER**, Michel **BILLOUT**, Mohammed **KHERBACH**, Guy-Bertrand **TCHIKAYA**, Nathalie **COSSERON**, Clotilde **LAGOUTTE**, Aymeric **DUROX** (arrivée à 19h34).

Madame **OUSSET** est nommée secrétaire de séance conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Conseil municipal,

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L. 2121-29,

VU la délibération n°2019/AVR/057 en date du 15 avril 2019 approuvant le budget annexe du centre aquatique pour l'année 2019,

VU le débat d'orientations budgétaires n°2020/MARS/033 du Conseil municipal en date du 2 mars 2020,

VU la délibération n°2020/JUIL/078 de ce jour par laquelle le Conseil Municipal a approuvé l'affectation des résultats 2019 et pris acte du report des restes à réaliser 2019,

VU l'ordonnance n°2020-300 du 25 mars 2020 relative aux mesures de continuité budgétaire, financière et fiscale des collectivités territoriales et des établissements publics locaux afin de faire face aux conséquences de l'épidémie de covid-19,

CONSIDERANT qu'il convient d'adopter un nouveau budget pour l'année 2020,

Après en avoir délibéré, avec 28 voix Pour et 1 voix Contre (A. DUROX),

ARTICLE Unique :

ADOpte, chapitre par chapitre, le budget annexe « centre aquatique » s'équilibrant en recettes et en dépenses à :

- 349 980,00 € en section de fonctionnement ;
- 64 484,03 € en section d'investissement.

VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT					
CHAP	LIBELLE	MONTANT	VOTE POUR	VOTE CONTRE	ABS
011	Charges à caractère général	324 780,00 €			
TOTAL	DEPENSES DE GESTION COURANTE	324 780,00 €			
TOTAL	DEPENSES REELLES	324 780,00 €			
023	Virement à la section d'investissement	25 200,00 €			
TOTAL	DEPENSES D'ORDRE	25 200,00 €			
TOTAL	DEPENSES DE L'EXERCICE	349 980,00 €			

Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20200731-2020-JUIL-079-DE
Date de télétransmission : 31/07/2020
Date de réception préfecture : 31/07/2020

RECETTES DE FONCTIONNEMENT					
CHAP	LIBELLE	MONTANT	VOTE POUR	VOTE CONTRE	ABS
70	Produits des services	100 000,00 €			
77	Produits exceptionnels	209 070,81 €			
TOTAL	RECETTES GESTION COURANTE	309 070,81 €			
TOTAL	RECETTES REELLES	309 070,81 €			
TOTAL	RECETTES DE L'EXERCICE	309 070,81 €			
002	<i>Excédent reporté</i>	40 909,19 €			
TOTAL	RECETTES CUMULEES	349 980,00 €			

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES D'INVESTISSEMENT					
CHAP	LIBELLE	MONTANT	VOTE POUR	VOTE CONTRE	ABS
20	Immobilisations incorporelles	1 000,00 €			
21	Immobilisations corporelles	24 200,00 €			
TOTAL	DEPENSES D'EQUIPEMENT	25 200,00 €			
TOTAL	DEPENSES REELLES	25 200,00 €			
TOTAL	DEPENSES DE L'EXERCICE	25 200,00 €			
001	Solde d'exécution reporté	39 284,03 €			
TOTAL	DEPENSES CUMULEES	64 484,03 €			

RECETTES D'INVESTISSEMENT					
CHAP	LIBELLE	MONTANT	VOTE POUR	VOTE CONTRE	ABS
1068	Dotations et fonds divers	39 284,03€			
TOTAL	RECETTES FINANCIERES	39 284,03€			
TOTAL	RECETTES REELLES	39 284,03€			
021	Virement de la section de fonctionnement	25 200,00€			
TOTAL	RECETTES D'ORDRE	25 200,00€			
TOTAL	RECETTES DE L'EXERCICE	64 484,03€			
TOTAL	RECETTES CUMULEES	64 484,03€			

Fait et délibéré, le jour, mois et an que dessus
ont signé au registre les membres présents

Nangis, le 16 juillet 2020

Le Maire,

Nolwenn LE BOUTER



Accusé de réception en préfecture
077-217703271-20200731-2020-JUIL-079-DE
Date de télétransmission : 31/07/2020
Date de réception préfecture : 31/07/2020

